

N°5

Date de publication

06/03/2025

Date d'observation

4 mars 2025



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

Le stade D1 (BBCH 50) est majoritaire.

Les conditions douces et ensoleillées jusqu'à samedi laisseront place au retour de la pluie et du vent à partir de dimanche.

- ❖ Charançon de la tige du colza : risque élevé jusqu'à samedi.
- ❖ Méligèthes : Signalements en cuvette. Pas de signalement sur végétation. Risque faible.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- **Note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux** spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies, ...).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)



Colza

Réseau 2024-2025

35 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine avec la répartition ci-contre.

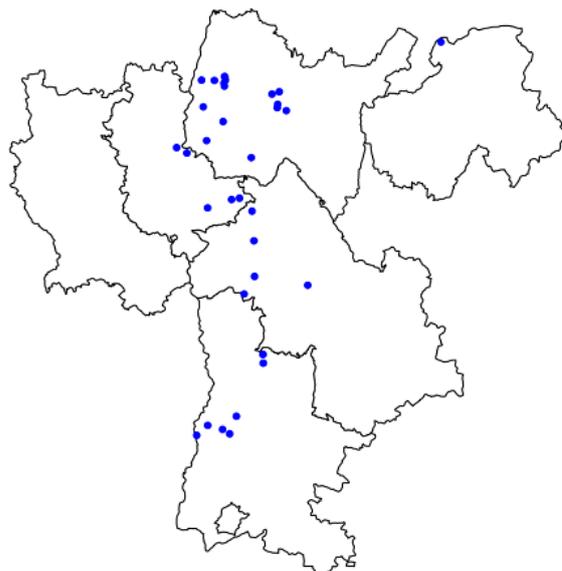
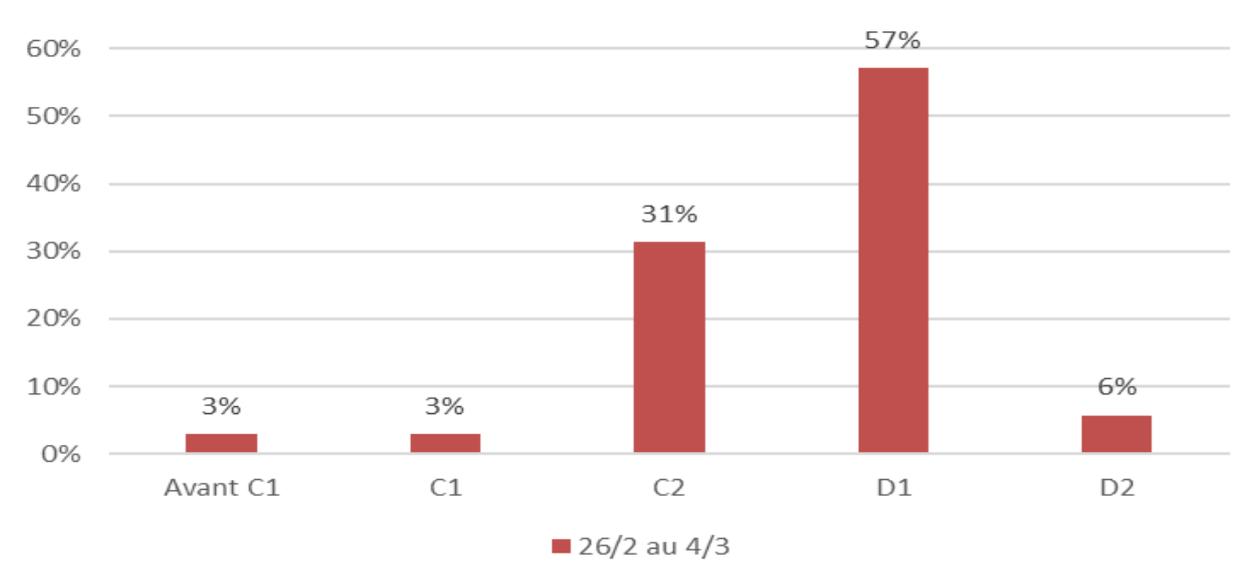


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Rhône-Alpes du 26/02 au 04/03/2025

Stade des colzas

La majorité des parcelles du réseau sont désormais au stade D1 (BBCH 50) marqué par la présence de boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales. Les températures de ces derniers jours, légèrement supérieures aux normales de saison, favorisent l'évolution des stades avec certaines parcelles qui signalent l'apparition des premiers stades D2 (BBCH 53). Ce stade est caractérisé par l'inflorescence principale dégagée, et l'apparition des inflorescences secondaires.

Figure 2 : Répartition (en %) du stade des parcelles du réseau Rhône-Alpes (04/03/2025)



Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Reconnaissance

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

Période de risque : le risque vis-à-vis du Charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

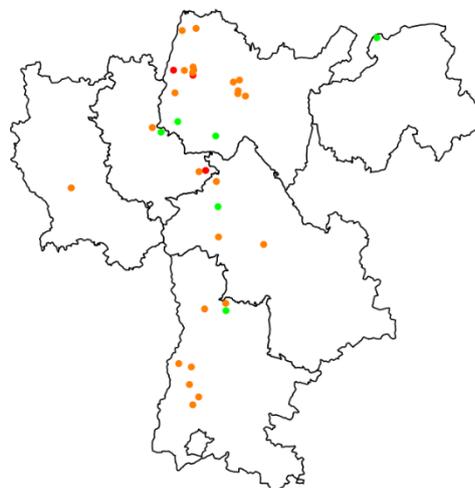
Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles détectée par les captures dans les pièges sur végétation, constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : Parmi les 34 parcelles ayant observées le ravageur cette semaine, 28 signalent la capture de charançon de la tige du colza à hauteur de 2.9 individus/cuvette (min : 1 et max : 11)

Rappel semaine précédente : 29 parcelles – 22 individus/cuvette

La carte ci-contre indique la répartition des captures. Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.

Parcelles observées du 2025-02-26 au 2025-03-04



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 11]

Figure 3 : Répartition des captures de charançon de la tige du colza en Rhône-Alpes du 26-02 au 04-03-2025

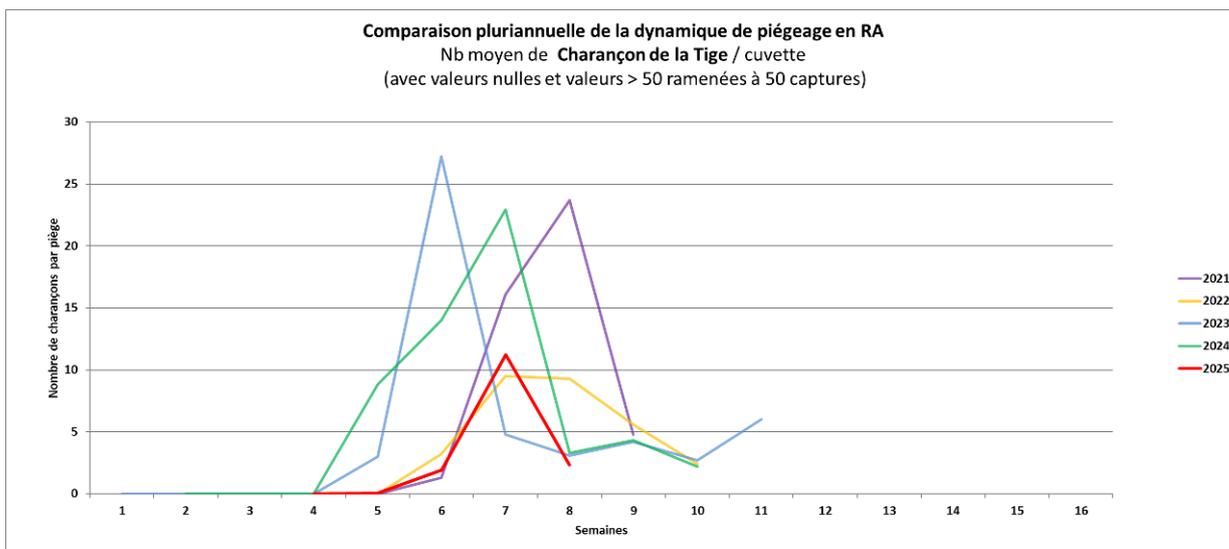


Figure 4 : Dynamique de capture du charançon de la tige du colza sur les 5 dernières années dans le réseau Rhône-Alpes

L'[outil de prédiction de vol](#) de Terres Inovia permet de simuler la probabilité de vol du ravageur sur le territoire.



Modélisation de la dynamique de vol :

Attention, les données issues de modélisation sont indicatives. Elles servent d'indicateurs mais ne doivent pas se substituer aux observations à la parcelle.

Malgré les températures plus fraîches du week-end dernier, les températures annoncées cette fin de semaine devraient se radoucir et se montrer propices au vol du Charançon de la tige du colza.

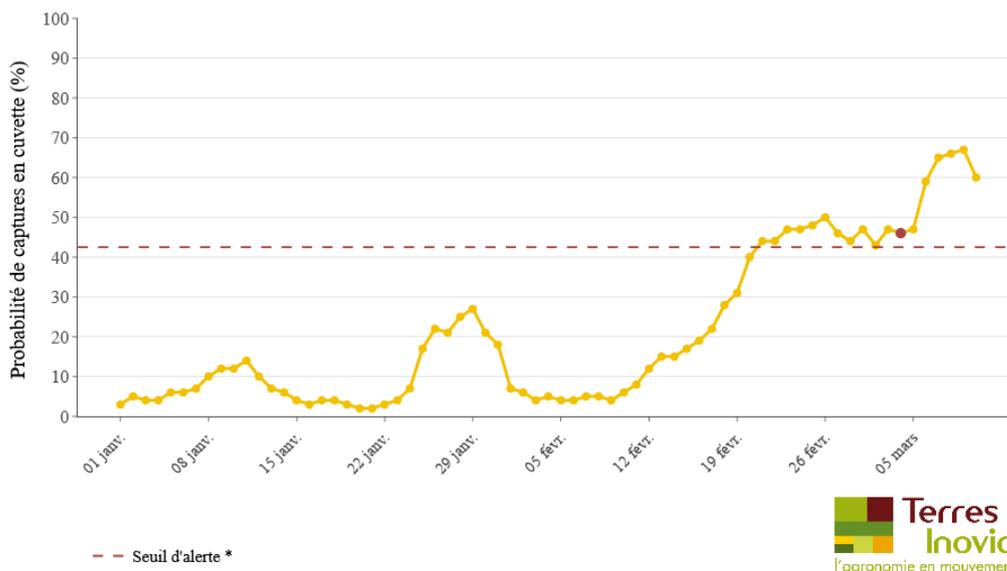


Figure 5 : Probabilité des captures de charançons de la tige du colza, à partir des données météorologiques de Pusignan (69)

Analyse du risque :

Plus de 90% des parcelles du réseau sont au stade sensible (à partir de C2).

Malgré la baisse des captures ces derniers jours, les conditions restent très favorables au charançon jusqu'à samedi. Pour les secteurs avec présence significative d'insectes la semaine passée, le risque est considéré comme **élevé**.

Le retour des pluies et du vent à partir de dimanche devraient diminuer le risque de vols de charançon en parcelle.



Charançon de la tige du chou

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le Charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du Charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

18 parcelles signalent des captures à un niveau moyen de 2.7 individus/cuvette

Rappel semaine précédente : 24 parcelles – 25.2 individus/cuvette

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe 2).

Meligèthes

Le stade D1 est majoritaire sur le réseau, marquant le début de la période de sensibilité aux méligèthes.

Biologie du ravageur : Le méligèthe est un petit coléoptère de 1.5 à 2 mm qui se nourrit de pollen en perforant les boutons floraux avant leur ouverture et pouvant provoquer l'avortement des pièces florales. La nuisibilité généralement nulle dès l'ouverture des fleurs car le pollen devient alors accessible aux insectes.



2.5 mm
ouverture,
devient
librement

Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).



Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

- Observation : Cette semaine, on relève 17 parcelles indiquant des piégeages moyens à hauteur de 12.4 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.

➤ **% plantes porteuses de méligèthes**

Aucun signalement de plantes avec des méligèthes

➤ **Nombre de méligèthes par plante**

Aucun signalement de plantes avec des méligèthes

-Analyse du risque :

Les captures en cuvette sont en hausse mais encore aucun signalement sur plantes, véritable indicateur du risque de nuisibilité. **Le risque est considéré comme faible.**



- Leviers Agronomiques : La fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

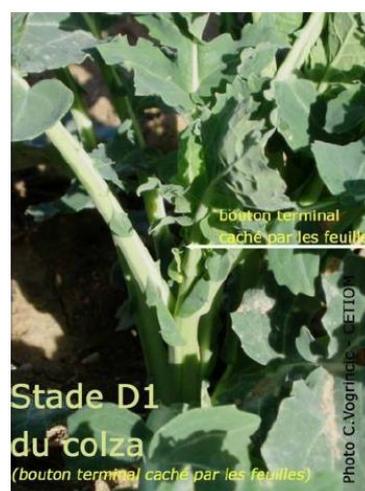
ANNEXES

ANNEXE 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH30) : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 (BBCH31) : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH50) : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



ANNEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

